pères. Admis au barreau de Québec, il alla fonder le *Journal de Lévis* dans sa ville natale, dont il devint le représentant au Parlement. Mais cette feuille, publiée dans l'intérêt du parti libéral, fut persécutée par le gouvernement et son fondateur dut quitter la ville de Lévis et bientôt le Canada lui-même (1866). M. Fréchette fit ses adieux à sa patrie dans *la Voix d'un exilé*, vigoureuse satire, où il flagelle les oppresseurs de son pays. Il se fixa alors à Chicago et y fonda *l'Observateur*, qui ne vécut qu'un an. Nommé en 1867 secrétaire du département des terres de l'Etat d'Illinois, M. Fréchette abandonna cet emploi l'année suivante pour rédiger, à Chicago, un nouveau journal : « l'Amérique », qui acquit promptement une grande influence parmi les Canadiens français, très nombreux dans l'Illinois. Il était en passe de devenir un homme politique important, lorsqu'en 1870, pendant qu'il était absent, un rédacteur abusa de sa confiance et publia une série d'articles hostiles à la France. Le journal tomba du coup; M. Fréchette était ruiné. Il retourna alors au Canada, où il fut reçu avec enthousiasme et élu au Parlement du Dominion. En 1872, il publia une nouvelle satire en prose : *les Lettres à Basile*, où il attaquait de front les puissants du jour. Le calme se faisant dans son esprit, il s'occupa alors exclusivement de travaux littéraires, et donna successivement : *Pêle-mêle*, fantaisies et souvenirs poétiques (Montréal, 1877, in-12); *les Oiseaux de neige*, sonnets (Québec, 1879, in-12); *Fleurs boréales* (1880, in-12); *Poésies canadiennes : la Légende d'un peuple* (1887, in-8°). Ce sont surtout ces trois derniers ouvrages qui ont fait connaître aux Français ce Français du Nouveau-Monde. L'Académie française lui accorda, en 1880, un prix de 2.500 francs sur la fondation Montyon, bien qu'il soit de règle qu'un Français seul puisse concourir pour ce prix. Il lui a été décerné un nouveau prix en 1888.

Frédéric II et Marie-Thérèse, par le duc de Broglie (Paris, 1882, 2 vol.). Trois ouvrages, parus à l'étranger, ont éclairé d'un jour vraiment nouveau la grande période qui occupe le milieu du XVIIIe siècle et que remplissent les règnes de Frédéric II, de Marie-Thérèse et de Louis XV : l'*Histoire de Marie-Thérèse*, par M. d'Arneth; l'*Histoire de la politique prussienne*, par M. Droysen; enfin, la *Correspondance politique de Frédéric le Grand*. Il va de soi que l'historien autrichien est tout dévoué à la mémoire de Marie-Thérèse, tandis que Droysen s'attache à glorifier le plus dangereux ennemi de l'impératrice. Chez l'un comme chez l'autre on reconnaît l'influence des jalousies dynastiques et nationales, d'où des affirmations contradictoires dans l'appréciation des mêmes faits; mais le témoignage le plus véridique, c'est celui de Frédéric lui-même. « Nous avons là Frédéric tout entier, non plus le Frédéric qui s'est peint lui-même dans l'*Histoire de mon temps* avec une franchise apparente qui n'est pas sans art, non plus le Frédéric transfiguré, qu'adulaient à Paris tant de flatteurs gagés, recrutés par lui dans les rangs les plus élevés de la littérature et de la philosophie, mais un Frédéric sans fard et sans masque, dictant ses ordres à ses serviteurs avec une liberté et souvent un cynisme qui ne permettent pas de douter de sa sincérité. » On peut ajouter foi à ce Frédéric-là : les plus sévères censeurs auraient cru le calomnier en parlant de lui comme il en parle lui-même.

M. le duc de Broglie a trouvé dans ces publications une source qui lui a permis de fortifier le résultat de ses recherches personnelles dans nos archives d'Etat. Il nous montre l'impulsion donnée par Frédéric à cette puissance formidable qui, depuis, n'a cessé de s'agrandir au détriment des nations voisines. Cette puissance, « quel Français n'éprouverait une curiosité douloureuse à la regarder dans son berceau? Et ces premières épreuves de Marie-Thérèse, qu'est-ce autre chose que l'ouverture du grand drame dont nous avons vu le dénouement à Sadowa et l'épilogue à Sedan? Le lieu de la scène est pareil, les personnages qui engagent l'action ou qui interviennent sont les mêmes : ils s'appellent comme hier Prusse, Autriche et aussi France; car, aux deux époques, dans la lutte de ses deux voisins d'outre-Rhin, la France s'est trouvée directement compromise. Nos diplomates négociaient à Berlin, en 1740, à la veille de l'invasion de la Silésie, comme en 1866 à la veille de l'invasion de la Bohême, et alors, comme en 1870, nos armées ont suivi de près nos diplomates.

On sait que, malgré les précautions prises par l'empereur Charles VI pour assurer sa succession à sa fille Marie-Thérèse, le roi de Prusse s'empressa, dès la mort de l'empereur, de réclamer, puis d'occuper la Silésie, qu'il annexa pour toujours à ses Etats. Selon M. de Broglie, le devoir de la diplomatie française était de faire respecter les conséquences de la pragmatique (puisque Louis XV avait reçu de l'empereur la Lorraine); mais le duc estime que Louis XV pouvait, sans blesser les lois de l'honneur, stipuler « en faveur de ses peuples une compensation proportionnée aux sacrifices qu'il leur aurait imposés et aux périls qu'il leur aurait fait courir pour la défense de la cause impériale ». M. de Broglie désigne même tout ou partie des Pays-Bas comme la compensation que nous aurions obtenue sans peine de Marie-Thérèse, compensation « qui eût fortifié et peut-être affermi pour jamais la défense de notre frontière du nord ». Nos diplomates ne surent pas, cette fois, prévoir l'avenir : ils préférèrent l'idée de rétablir l'Empire germanique dans sa conception primitive, c'est-à-dire affranchi de la prépondérance et de l'hérédité autrichiennes. « La cause principale et la seule excuse de cette erreur coupable, dont les conséquences durent encore, ce fut l'influence exercée par le souvenir de cette longue lutte, qui était engagée depuis des siècles entre les maisons de France et d'Autriche. » Du moment où l'on n'aidait pas Marie-Thérèse, il ne restait qu'un parti à prendre : « c'était de violer tous ses engagements sans provocation comme sans prétexte, et de se jeter dans les hasards d'une agression continentale, à la veille d'une guerre maritime déjà presque allumée, le tout pour l'honneur d'un prétendant sans troupes, comme l'électeur de Bavière, et en compagnie d'un allié sans foi, comme l'envahisseur de la Silésie. Cette conduite avait la singulière fortune de réunir tous les torts à tous les périls et l'imprudence à la déloyauté. » Ce fut pourtant cette politique que fit triompher, non sans peine, auprès de Louis XV et de Fleury, le comte de Belle-Isle, qui s'employa énergiquement à décider le cardinal à accepter l'alliance prussienne. Louis XV jura de ne s'opposer en rien à ce que le roi de Prusse « usât » de ses droits sur la Silésie, ne lui demandant en retour que de ne mettre aucun obstacle, le cas échéant, aux droits de la maison de Bavière sur les Etats autrichiens. C'était détruire l'équilibre établi par les traités de Westphalie et d'Utrecht. On sait ce qui advint. Pendant que l'électeur de Bavière, maître de Lintz, se faisait couronner empereur à Francfort, le roi de Prusse battait les Autrichiens à Czaslau. Marie-Thérèse, effrayée, abandonna la Silésie à Frédéric, qui, pour remercier le roi de France, s'empressa de rompre avec lui tous ses engagements, ouvrant une ère de spoliations et de conquêtes qui commence par la Silésie pour continuer par la Pologne et par l'Alsace.

L'ouvrage de M. de Broglie s'arrête au moment de la défection de Frédéric; mais le savant auteur a continué cet intéressant épisode de notre histoire nationale sous le titre : *Frédéric II et Louis XV*, qui forme la suite naturelle de *Frédéric II et Marie-Thérèse*. Il nous y raconte la retraite de Prague, les dernières années de Fleury, en un mot, la suite des événements qui aboutirent au traité de Fuessen, à la renonciation de Charles VII et à l'élection de François de Lorraine comme empereur. « Ainsi, dit Voltaire, la France manqua le grand objet de la guerre, qui était d'ôter le trône impérial à la maison d'Autriche. » Bien que M. le duc de Broglie n'ait pas, sur notre temps, les idées que défend le *Grand Dictionnaire*, nous nous faisons un plaisir de reconnaître la place éminente que de pareils ouvrages lui assurent dans notre école d'histoire diplomatique.

* **FRÉDÉRIC** (Guillaume-Charles), prince des Pays-Bas, né le 28 février 1797. — Il est mort à La Haye le 8 septembre 1881. Il avait contribué à la réorganisation de l'armée des Pays-Bas. L'empereur Guillaume, qui était très lié avec le prince, lui avait donné le rang de feld-maréchal dans l'armée allemande.

* **FRÉDÉRIC** (Christian-Auguste), duc de Schleswig-Holstein-Sonderbourg-Augustenbourg, né au château d'Augustenbourg, dans l'île d'Alsen, en 1829. — Il est mort à Wiesbaden le 14 janvier 1880. Lorsque, par le traité de Gastein, le Holstein eut passé au pouvoir de l'Autriche, et le Schleswig à celui de la Prusse, le prince Frédéric se rendit le 14 octobre 1865, à Eckernførde, dans le Schleswig, pour affirmer ses droits sur le pays; mais l'autorité prussienne le menaça d'une arrestation s'il recommençait. Après l'entrée des troupes prussiennes dans le Holstein et l'abandon de cette province par les Autrichiens (juin 1866), Frédéric la quitta également. Enfin le Schleswig-Holstein ayant été cédé à la Prusse par le traité de Prague, Frédéric adressa une proclamation aux habitants et protesta contre l'annexion des duchés. Depuis cette époque, il vécut retiré au château de Dolzig ou à Gotha. Lorsque son père mourut, le 11 mars 1869, il lui succéda dans son titre de duc de Schleswig-Holstein. Frédéric prit part à la campagne de 1870 à 1871, dans l'état-major du prince royal de Prusse. Il a laissé cinq enfants : un fils, le prince Ernest-Gunther, né en 1863, et quatre filles, dont l'une la princesse Auguste-Victoire, née le 22 octobre 1858, la épousé le 27 février 1881, le prince Guillaume de Prusse, empereur actuel d'Allemagne.

FRÉDÉRIC III, empereur d'Allemagne et roi de Prusse, né le 18 octobre 1831, couronné le 9 mars 1888, mort le 15 juin 1888.—Nous avons mentionné dans le *Grand Dictionnaire* les services rendus par Frédéric III, alors qu'il n'était que kronprinz (v. FRÉDÉRIC-GUILLAUME), dans le commandement des armées. Nous renvoyons le lecteur à notre précédent article, nous contentant de rappeler ici en peu de mots les phases principales de la carrière d'un monarque dont le règne, s'il eût duré davantage, eût peut-être modifié la face de l'Allemagne et influé sur les destinées de l'Europe entière.

Frédéric-Guillaume-Nicolas-Charles de Prusse était fils de Guillaume Ier, roi de Prusse et empereur d'Allemagne. Comme tous les Hohenzollern, il fut soldat et dut gagner ses grades un à un. Quand il épousa, en 1858, la princesse Victoria, fille aînée de la reine d'Angleterre, il n'était pas encore lieutenant général, et c'est en cette qualité qu'il fit ses premières armes dans la campagne de 1864 contre le Danemark, sous les ordres et dans l'état-major du feld-maréchal Wrangel. En 1866, il commanda l'armée de l'Oder. En 1870, dès le début des hostilités, il fut appelé au commandement de la troisième armée, frappa les premiers coups, remporta les victoires de Wissembourg et de Reischoffen, détacha le général de Werder pour assiéger Strasbourg, et, opérant de concert avec le prince de Saxe, nous fit essuyer à Sedan une défaite qui sera l'éternelle honte du régime impérial; de là, il vint investir la rive gauche de Paris.

Rentré à Berlin après la guerre contre la France, et accueilli par les populations avec enthousiasme, Frédéric reprit l'existence tranquille et bourgeoise dont il ne s'était départi que par nécessité. Très occupé, ainsi que la princesse Victoria, du soin de l'éducation de ses enfants, qu'il habitua de bonne heure à des mœurs simples et frugales, il favorisa par des encouragements continuels les institutions d'utilité publique, les arts industriels et les beaux-arts. Le 9 juillet 1872, il représenta l'empereur à l'inauguration de la statue de Stein; peu après, il remplit en Bavière une mission pour rassurer les habitants, qui redoutaient de voir leur union avec la Prusse porter atteinte à leur autonomie intérieure. Au mois de septembre, il donna aux trois empereurs réunis à Berlin des fêtes magnifiques au palais de Potsdam. En 1873, accompagné de la princesse royale, il fit un voyage en Italie, reçut à Venise la visite du prince Humbert et du duc d'Aoste, puis se rendit à Copenhague, sur l'invitation du roi de Danemark lui-même. Ce voyage présentait d'autant plus d'importance que, depuis les événements du Schleswig, les familles royales de Danemark et de Prusse étaient demeurées sans aucune relation. En 1874, il assista, à Saint-Pétersbourg, au mariage du duc d'Edimbourg et de la fille du tzar Alexandre II. L'empereur Guillaume, trop âgé pour se permettre de voyager en personne, chargeait volontiers son « Fritz » de le représenter dans toutes les cérémonies d'apparat. Ce fut lui qui, en 1878, assista, au nom de son père, aux funérailles de Victor-Emmanuel, mort, pour ainsi dire, en même temps que Pie IX. « Après la cérémonie, dit M. Ed. Simon, le prince assista encore à la prestation de serment du roi Humbert, cérémonie qui donna lieu à un incident beaucoup commenté depuis. Après avoir quitté le palais des Chambres et être rentrés au Quirinal, le roi et la reine, acclamés par la population, durent se montrer sur le balcon. Ces ovations se continuant, le couple royal se présenta de nouveau, mais cette fois avec le petit prince de Naples, que le prince impérial d'Allemagne conduisit par la main et souleva un moment pour le montrer à la foule : double appel au loyalisme des Italiens envers leur dynastie et à leurs sympathies pour l'Allemagne. Dans ces circonstances, et eu égard à l'état de guerre morale dans lequel le cabinet de Berlin se trouvait vis-à-vis du Vatican, le prince impérial quitta Rome sans avoir vu le pape, dont il avait été autrefois l'hôte bien fêté. »

Quelques semaines plus tard, l'empereur Guillaume fut victime d'un attentat qui l'obligea à abandonner momentanément la direction des affaires. Le 4 juin, il rendit une ordonnance chargeant le prince Frédéric de le suppléer jusqu'à sa parfaite guérison dans ses fonctions souveraines. C'est alors que l'on connut les sentiments louables qui animaient le fils de Guillaume. Au lendemain de l'attentat, le gouvernement, dépassant le but, voulait soumettre au Parlement une législation spéciale qui, sous prétexte d'enrayer le socialisme, aurait été restrictive de toute liberté. Frédéric ne voulut voir dans les coupables tentatives dont son père avait failli être victime que de rares exceptions, laissant intact le loyalisme de la grande majorité des citoyens. « Soyez assurés, dit-il aux représentants de la municipalité de Berlin, que ma foi dans le bon esprit de notre peuple n'est pas ébranlée et ne saurait être détruite par aucune puissance au monde. Je sais que l'immense majorité de la nation est fidèlement attachée à son roi, et, au delà des frontières de notre patrie spéciale, à son empereur. » Aussi se rangea-t-il, en matière de législation socialiste, à l'opinion du Parlement, malgré les conseils de son entourage. A l'égard du Vatican, il pensa que les idées du nouveau pontife rendaient possible un rapprochement entre Léon XIII et la Prusse. Il contribua donc à mettre fin à la période aiguë du Kulturkampf, en proposant au pape de « traiter les difficultés avec l'esprit de paix et de conciliation, qui était le produit de sa foi chrétienne ». Bref, jusqu'au 5 décembre 1878, date à laquelle l'empereur Guillaume put reprendre les rênes du gouvernement, Frédéric gagna toutes les sympathies par son caractère conciliant et son désir manifeste de respecter dans leur esprit les garanties constitutionnelles.

A son retour de Saint-Pétersbourg, où il avait été assister aux funérailles du tsar Alexandre II, le kronprinz eut avec M. de Bismarck des démêlés relatifs à la politique économique et religieuse du chancelier. Vers la fin de l'année 1883, il se rendit successivement à la cour d'Espagne et à celle de Rome. Il visita non seulement le roi Humbert, mais encore Léon XIII, qui le reçut au Vatican, comme l'avait fait jadis Pie IX. Le pape entretint le prince de la pacification religieuse et lui demanda même s'il n'était pas chargé de quelque mission spéciale; mais Frédéric se contenta de répondre que, « venu à Rome comme hôte du roi d'Italie, il avait cru ne pas devoir manquer de témoigner également son respect à Sa Sainteté en lui rendant visite »; il affirma à plusieurs reprises que son voyage n'avait rien de politique. Au mois de juin 1884, il fut nommé président du conseil d'Etat prussien, ce qui était un moyen de l'associer plus intimement à la direction des affaires.

C'est au mois de mars 1887 que Frédéric ressentit d'une manière sérieuse les atteintes du mal qui devait le conduire au tombeau. Il subit d'abord à Londres un traitement qui parut produire au début les meilleurs effets; mais, la guérison se faisant attendre, il suivit l'avis de ses médecins en choisissant San-Remo comme résidence d'hiver. Le mal empira peu à peu : Frédéric, après de terribles souffrances courageusement supportées, dut subir l'opération de la trachéotomie. Précisément, dans le même temps, le vieil empereur Guillaume tomba malade. Les hommes qui, à la cour, trouvaient le kronprinz trop peu belliqueux, auraient voulu que Frédéric abdiquât en faveur de son fils aîné, le prince Guillaume, qu'une ordonnance contresignée par le prince de Bismarck avait chargé de suppléer l'empereur dans les affaires courantes. Le 9 mars, Guillaume Ier mourut. Dès que cette nouvelle parvint à San-Remo, Frédéric, devenu *ipso facto* roi de Prusse et empereur d'Allemagne, télégraphia au prince de Bismarck qu'il allait se mettre en route pour Berlin, et, le 10 au matin, l'héroïque malade tint parole; à San-Piedarena, le roi Humbert vint le saluer, accompagné de M. Crispi; à Leipzig, le chancelier et tous les ministres se portèrent à sa rencontre.

La première proclamation de Frédéric III s'adressait au peuple. Le nouveau souverain y rappelait les titres du défunt à la reconnaissance de la Prusse et de l'Allemagne. « Tranquille, se reposant sur sa propre force, l'Allemagne est là, honorée dans le conseil des nations, ne demandant qu'à jouir pacifiquement de ce qu'elle a gagné. S'il en est ainsi, nous en sommes redevables à l'empereur Guillaume..... C'est à moi que sont dévolus maintenant tous les droits et tous les devoirs attachés à la couronne de ma maison. Pénétré de la grandeur de ma tâche, tous mes efforts seront consacrés à continuer l'œuvre dans le même esprit que celui qui l'a fondée : faire de l'Allemagne le foyer de la paix, de concert avec les gouvernements fédérés et travailler avec les organes constitutionnels de l'Empire et de la Prusse à la prospérité du pays allemand. » Les tendances du nouvel empereur étaient encore plus évidentes dans le rescrit qu'il adressa au prince de Bismarck. Dans ce document, le prince rappelait au chancelier qu'il importait de « consolider dans le respect et selon les mœurs de la nation » les règlements établis par la constitution et par le droit, et d'observer scrupuleusement les droits constitutionnels des gouvernements confédérés. « Je veux, continuait-il, que le principe de la tolérance religieuse, que depuis des siècles ma maison a tenu pour sacré, continue d'être une protection pour tous mes sujets à quelque famille religieuse, à quelque confession qu'ils appartiennent. Chacun d'eux est également près de mon cœur : tous n'ont-ils pas égalemement aux jours de danger prouvé leur absolu dévouement! » Abordant la question sociale, il se déclarait résolu à atténuer de son mieux les conflits entre ouvriers et patrons : « Néanmoins, ajoutait-il, je ne veux pas éveiller cette espérance qu'il est possible de mettre un terme à tous les maux de la société au moyen de l'intervention de l'Etat. » Mais la phrase caractéristique du document, celle qui fut le plus remarquée, était conçue en ces termes : « Puisse-t-il m'être donné, grâce à la collaboration unanime des organes de l'Empire, à l'activité dévouée de la représentation populaire et à celle de toutes les autorités, grâce à la coopération confiante de toutes les classes de la population, puisse-t-il m'être donné de conduire dans un développement pacifique l'Allemagne et la Prusse à de nouveaux honneurs! Peu soucieux de l'éclat des grandes actions qui apportent la gloire, je serai satisfait si plus tard on dit de mon règne qu'il a été bienfaisant pour mon peuple, utile à mon pays et une bénédiction pour l'Empire. » Quelques-uns s'étaient flattés en France de voir le nouvel empereur neutraliser ou même restituer l'Alsace-Lorraine : sur ce point, ils se trompèrent, car une proclamation aux Alsaciens-Lorrains, en date du 19 mars et publiée à Strasbourg, déclara imprescriptible la réunion de l'Alsace-Lorraine à l'Empire al-

lemand. Toutefois les Alsaciens-Lorrains bénéficièrent des mesures de clémence et des décrets d'amnistie par lesquels Frédéric inaugura son règne.

Ce règne fut court : il dura quatorze semaines, du 9 mars au 15 juin 1888, et il sera difficile de lui assigner dans l'histoire un caractère bien défini. Qu'aurait pu faire Frédéric III? « Nul, écrit M. Lavisse, ne saura jamais quelles étaient ses idées précises sur le gouvernement. Il n'avait, je crois, que des sentiments : il les a exprimés dans ses manifestes, qui ne sont qu'un programme de sa bonne volonté. Comment aurait-il traduit en actes ses intentions? Pour adoucir la rigueur de la présente forme impériale, pour faire pénétrer les institutions nouvelles dans les mœurs du peuple, mais aussi les mœurs d'une grande nation pacifique dans ces institutions toutes militaires, pour concilier le principat et la liberté, il fallait du temps, beaucoup de temps, de la volonté, beaucoup de volonté. Frédéric III n'avait pas le temps : avait-il la volonté? Certes, il a donné un exemple magnifique d'obéissance au devoir. Il a pris sa tâche à la première heure : il l'a remplie jusqu'à la dernière minute. Entre deux étouffements, il travaillait. Après une crise où son regard ne reconnaissait plus l'impératrice, il entendait des rapports. Il écrivait des notes, des lettres et des billets. Parfois, il confessait sa désespérance. A la fin de quelques lignes adressées pendant la semaine sainte à une personne qu'il aimait, il disait : « Je m'approche de la fin. » Mais pour son peuple, il faisait comme s'il ne voyait pas la mort. Cela est admirable. Seulement, la volonté est une autre chose que la résignation. » Ainsi, pour M. Lavisse, Frédéric III avait une faiblesse de volonté qui, durant les quelques semaines de son règne, se manifesta par des concessions aux idées du chancelier. Il est bien possible que Frédéric III, s'il eût vécu davantage, se fût décidé à sacrifier M. de Bismarck; mais comment mettre au pied du mur le vieux diplomate, avant d'avoir acquis la majorité de la nation aux idées libérales que l'empereur se proposait d'appliquer? Comment s'aliéner brusquement, et en un seul coup, toute cette aristocratie militaire qui se vantait d'avoir fait l'empire? Ce que l'on sait de Frédéric III autorise à penser que son désir le plus sincère était au contraire de modifier les mœurs politiques en Allemagne dans le sens libéral et constitutionnel. Aux conceptions de M. de Bismarck, qui met bien au-dessus du Reichstag l'omnipotence impériale, il eût peut-être, dans un avenir plus ou moins éloigné, substitué la conception moderne de la représentation nationale et cherché dans le Parlement le point d'appui de sa politique.

De son mariage avec la princesse Victoria il a eu six enfants : 1° le prince FRÉDÉRIC-GUILLAUME-VICTOR-ALBERT, né à Berlin le 27 janvier 1859, marié le 27 février 1881 à la princesse Auguste-Victoria-Frédérique-Louise-Féodore-Jenny, fille de feu Frédéric, duc de Schleswig-Holstein : c'est ce prince qui a succédé à son père comme empereur d'Allemagne en 1888 sous le nom de **Guillaume II**; 2° la princesse VICTORIA-ELISABETH-AUGUSTE-CHARLOTTE, née à Potsdam le 24 juillet 1860, mariée le 18 février 1878 à Bernard, prince héréditaire de Saxe-Meiningen-et-Hildbourghausen; 3° le prince ALBERT-GUILLAUME-HENRI, né à Potsdam le 14 août 1862; 4° la princesse FRÉDÉRIQUE-AMÉLIE-WILHELMINE-VICTORIA, née à Potsdam le 12 avril 1866; 5° la princesse SOPHIE-DOROTHÉE-ULRIQUE-ALICE, née à Potsdam le 14 juin 1870; 6° la princesse MARGUERITE-BÉATRICE-FÉODORE, née à Potsdam le 22 avril 1872.

L'empereur Frédéric III a laissé un journal (*Tagebuch*) renfermant d'intéressants détails sur certaines périodes de son existence et sur les événements importants auxquels le prince fut mêlé. Une partie de ce journal parut en 1888 dans la « Deutsche Rundschau » dirigée par J. Rodenberg; mais les révélations politiques qu'il renfermait en firent aussitôt interdire la publication par M. de Bismarck.

On peut consulter sur la vie de l'empereur Frédéric : Lavisse, *Trois Empereurs d'Allemagne* (1886); Simon, *l'Empereur Frédéric* (1888); Delbruck, *Souvenirs personnels sur l'empereur Frédéric et sa maison* (1888); *Frédéric III, le prince héritier, l'empereur*, esquisse biographique par Bennell Rodd, avec introduction de l'impératrice Victoria, veuve de l'empereur (1888).

* **FRÉDÉRIC-FRANÇOIS II**, grand-duc de Mecklembourg-Schwerin, né le 28 février 1823. — Il est mort à Schwerin le 15 avril 1883. Sa femme étant morte en 1861, il se remaria, en 1864, avec la princesse Anna, fille du prince Charles de Hesse. Veuf de nouveau l'année suivante, il contracta une troisième union, en 1868, avec Marie-Caroline-Auguste (née le 29 janvier 1850), fille du prince Adolphe de Schwarzbourg-Rudolstadt. De cette union sont nés trois fils et une fille. Pendant la campagne de 1866, il était à la tête du 2e corps d'armée prussien de réserve; il passa en Franconie et occupa Nuremberg. Au début de la guerre de 1870, il fut chargé du commandement du 13e corps d'armée, destiné à la défense du littoral, puis il passa en France, et fut quelque temps gouverneur de Reims. Après la prise de Toul, il se rendit devant Paris, opéra ensuite sous les ordres du prince Frédéric-Charles, prit part à plusieurs batailles, entra à Rouen le 25 janvier 1871 et se trouva à Versailles le 19 février. A l'occasion de la rentrée des troupes à Berlin (juin 1871) l'empereur le nomma directeur général de la deuxième inspection de l'armée de l'Empire. — Son fils aîné FRÉDÉRIC-FRANÇOIS III, né le 19 mars 1851, lui a succédé dans le gouvernement du grand-duché le 15 avril 1883. Il a épousé le 24 janvier 1879, Anastasie, fille du grand-duc Michel de Russie, née le 28 juillet 1860.

* **FRÉDÉRIC-CHARLES** (Nicolas), prince prussien, né à Berlin le 20 mars 1828. — Il est mort à Klein-Glienicke, près de Potsdam, le 15 juin 1885. En 1883, le prince avait entrepris un long voyage en Egypte et en Palestine, en compagnie du professeur Brugsch et de plusieurs officiers. Il était, en même temps qu'un remarquable homme de guerre, un chasseur passionné, dur à la fatigue; les troupes placées sous ses ordres étaient soumises à une discipline de fer. De son mariage avec la princesse Marie-Anne d'Anhalt, il avait eu trois filles et un fils.

* **FREDRO** (Alexandre, comte), auteur dramatique polonais, né le 20 juin 1793. — Il est mort à Lemberg le 15 juillet 1876. C'est lui qui a inauguré la comédie polonaise, qu'il a substituée au drame classique et aux simples traductions.

FREDRO (Jean-Alexandre, comte), auteur dramatique polonais, fils du précédent, né à Lemberg le 2 septembre 1829. Il prit part, en 1848, au soulèvement de la Hongrie, puis se rendit en Turquie et à Paris, où il resta jusqu'en 1857. A cette époque, l'amnistie lui permit de rentrer dans sa patrie. Depuis, M. Fredro, suivant les traces de son père, a acquis une véritable célébrité comme auteur de comédies. Chez lui, l'originalité réside plutôt dans les mots que dans les situations, et l'on admire surtout sa langue alerte, son dialogue bien conduit. Nous citerons parmi ses œuvres : *Avant le déjeuner* (1864); *la Chanson de l'Oncle* (1866); *le Mentor* (1871); *Eléments étrangers* (1872); *la Grande Confrérie* (1875); *Kalosye* (1879); *la Fille unique, Pauvre ou riche* (1880). Il a fait paraître à Varsovie un recueil complet de ses comédies (1881).—Son oncle, Jean-Maximilien FREDRO, a fait représenter des tragédies pleines d'une poésie élevée, mais leur succès a été médiocre, car elles sont dépourvues d'action dramatique.

FREEMAN (Edward-Auguste), historien anglais, né à Harborne (comté de Stafford) en 1823. Après avoir fait ses études à l'université d'Oxford, il y devint examinateur pour l'histoire moderne. Freemàn est un esprit d'un autre âge, il rêve le rétablissement de l'absolutisme et de la papauté de Grégoire VII. Ardent défenseur du slavisme, il admire le système prussien et n'a de haine que pour la France, l'Autriche et la Turquie. Malgré des opinions quelque peu paradoxales, il a, comme historien, une valeur incontestable. Citons, parmi ses principaux ouvrages : *History of government federal* [Histoire du gouvernement fédéral] (1863); *History of the Norman conquest* (1867-1876, 6 vol.), où il se montre adversaire des idées d'Augustin Thierry; *the History and Conquests of Saraceus* (Histoire et Conquêtes des Sarrasins); *the Unity of history* (Unité de l'histoire), ouvrage dans lequel l'auteur a exposé ses théories particulières; *Growth of the English constitution* (1872), traduit en français par Al. Dehaye, sous le titre de « Développement de la constitution anglaise » (1877); *Sketch of European history* (Esquisse d'une histoire de l'Europe); *Historical essays* (1871 à 1879, 3 séries); *Comparative politics* (1874); *Historical geography* (1881), traduit en français par M. G. Lefevre, sous le titre d'*Histoire générale de l'Europe par la géographie politique*, avec une préface de E. Lavisse. M. Freeman est poète à ses heures; il a publié un volume intitulé *Poems legendary and historical* [Poèmes légendaires et historiques] (1850).

FREE-TRADE s. m. (fri-trè-de — de l'angl. *free*, libre; *trade*, commerce). Econ. polit. Nom sous lequel on désigne le libre-échange en Angleterre.

FREILINGHUYSEN (Frédérick-Théodore), légiste et homme politique américain, né à Millstone (Etat de New-Jersey) en 1817, mort à Newark le 20 mai 1885. Son père, ancien officier et sénateur, lui donna une éducation complète; en 1839, Freilinghuysen fut reçu membre du barreau. Il ne tarda pas à se faire une grande réputation comme avocat, tout en se lançant hardiment dans la politique. Il appartenait alors au parti républicain auquel il resta toujours attaché. Attorney général de 1861 à 1866, il fut envoyé en 1869, par le New-Jersey, au Sénat fédéral, où il se fit remarquer par son travail assidu au sein des comités pour les affaires navales et judiciaires. En 1870, le président Grant le nomma ministre des Etats-Unis en Angleterre, mais il refusa. De 1871 à 1877, il réoccupa le siège de sénateur de New-Jersey au Congrès. L'estime dont il était entouré était telle qu'il fut nommé, par le Congrès, membre de la commission arbitrale chargée de décider de la validité du vote qui avait porté Hayes à la présidence, validité contestée par un grand nombre de représentants. Freilinghuysen contribua fortement à l'élection de Garfield comme président de la République, et, en 1881, lorsque James Arthur eut remplacé le président assassiné, il fut nommé secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères. Il était fort estimé par les diplomates étrangers avec qui il était en rapport.

** **FREIN** s. m. — **Encycl.** *Freins continus.* Les freins à main qui ont été décrits au tome VIII du *Grand Dictionnaire*, tendent à disparaître pour être remplacés, dans les trains à voyageurs, par des *freins continus*, c'est-à-dire appliqués à chaque véhicule et actionnés simultanément par les mécaniciens. On emploie encore à l'étranger des *freins à transmission mécanique*, où le serrage des sabots est obtenu par l'enroulement d'une chaîne sur un arbre parallèle aux essieux. Cet arbre porte une poulie de friction que le mécanicien, en tirant sur une corde qui parcourt le train, peut appliquer ou sur l'essieu (*frein Clarke et Webb*), ou sur le bandage (*frein Noseda*), ou sur le boudin de la roue (*frein Becker*). Certains freins peuvent être *automatiques*, c'est-à-dire se serrer d'eux-mêmes en cas de dérangement des organes ou de rupture d'attelages; tel est le *frein Heberlein*, encore employé en Allemagne. Tous les freins à chaîne s'appliquent mal à des trains de plus de dix voitures. Dans les *freins automoteurs*, on utilise le mouvement de recul des ressorts de choc et de traction pour le serrage des sabots; le *frein Guérin* perfectionné par M. Doré en représente un des types les plus ingénieux.

L'idée d'employer un fluide, l'eau ou l'air, comme moteur devait naturellement venir à l'esprit des inventeurs. Le *frein hydraulique Barker*, automatique ou non, est actionné au moyen de l'eau comprimée à 25 atmosphères, par un accumulateur. L'eau rendue incongelable par la glycérine ou le sel marin, est amenée par une conduite, sous chaque véhicule, dans des cylindres mobiles reliés, ainsi que leurs pistons, aux sabots du frein.

Des freins moins lourds et plus maniables, qui empruntent la force motrice à *l'air raréfié* ou *comprimé*, sont aujourd'hui presque universellement adoptés. Ils remplissent suffisamment les conditions idéales d'un frein parfait : action instantanée, constante et régulière, construction solide et simple, entretien et manœuvre faciles; ils sont automatiques et modérables. L'emploi des freins à air a permis à un ingénieur anglais, le capitaine Douglas Galton, de déterminer le mode d'action des sabots sur les bandages des roues. Les conclusions de ces expériences ont été présentées en 1878. M. Georges Marié, ingénieur à la Compagnie P.-L.-M. les a développées dans la « Revue générale des chemins de fer » (mai 1878). En résumé, il faut que la pression des sabots soit aussi élevée que possible tout près du point où elle calerait les roues; cette pression est fonction du poids du train. Le frottement diminue quand la vitesse augmente; ainsi la valeur du coefficient de frottement du bandage d'acier sur le sabot en fonte varie de 0,33 à 0,07, la vitesse variant de 0 à 100 kilom. à l'heure; le coefficient de frottement du bandage sur le rail diminue aussi; sa valeur, qui est de 0,25 environ pour une vitesse très faible et par un temps sec descend à 0,03 pour une vitesse de 100 kilom. Il faut donc relâcher la pression à mesure que la vitesse diminue. Le frottement diminue à mesure que l'application se prolonge, mais moins vite qu'il n'augmente par suite du ralentissement du train; la valeur après 10 secondes est les deux tiers et après 20 secondes la moitié de la valeur primitive. Il faut que la pression des sabots atteigne son maximum le plus vite possible et uniformément. De nombreuses expériences ont déterminé, en France, l'emploi du frein à air raréfié type *Smith* et des freins à air comprimé type *Westinghouse* et type *Wenger*. Le *frein à vide Smith*, importé d'Angleterre en 1876, par MM. Delebecque et Banderali, a été décrit au tome XVI du *Grand Dictionnaire*. Le frein à vide a été rendu automatique par l'adjonction de la « ballvalve » et du double éjecteur. Le serrage peut être produit et accéléré au moyen d'une valve à air établie dans le fourgon de queue, à la portée du garde-frein. Le frein Smith, très employé en Angleterre, est adopté en France sur la ligne du Nord. Le *frein automatique Sanders et Bolitho*, en usage en Angleterre, est un frein à vide où l'aspiration est produite par une pompe à air. Le *frein à air comprimé de M. Westinghouse* a fait son apparition aux Etats-Unis en 1867 et a été essayé en France sur la ligne de l'Ouest, en 1876. Une pompe, actionnée par un moteur placé sur la chaudière, comprime l'air dans un réservoir principal. Une conduite distribue cet air à la pression de 3 à 5 atmosphères, sous chaque véhicule, dans le cylindre auxiliaire et le cylindre à frein, par l'intermédiaire d'un organe très ingénieux appelé *triple valve*. Cet appareil se compose essentiellement d'un cylindre vertical qui renferme un piston dont la tige, logée dans un cylindre supérieur de plus petit diamètre, actionne un tiroir. Au dessous du piston débouche une tubulure branchée sur la conduite; le cylindre supérieur communique par trois orifices, d'une part avec le réservoir auxiliaire, de l'autre avec le cylindre à frein et l'atmosphère. Le piston étant à haut de course, le tiroir met le cylindre à frein en relation avec l'atmosphère, le desserrage se produit en même temps que l'air comprimé, passant par une rainure entre le piston et la paroi, remplit le réservoir auxiliaire. Pour produire le serrage, il faut qu'une dépression dans la conduite amène la descente du piston, le tiroir démasque l'ouverture du cylindre à frein qui se trouve alors en relation avec le réservoir auxiliaire. Le cylindre à frein peut être alimenté d'air comprimé à une pression moindre, par un orifice du tiroir que démasque la tige du piston dans une position moyenne. Un ressort spécial, placé au fond du cylindre à frein, se détend lors du desserrage; une rainure empêche les faibles fuites de produire des serrages intempestifs. La manœuvre du frein s'opère au moyen d'un robinet à soupapes, placé sur la conduite à la portée du mécanicien. La Compagnie de l'Ouest a profité de l'installation du frein à air pour établir dans certains trains une intercommunication pneumatique. Chaque voiture de 1re classe communique avec la conduite principale par un branchement qu'on peut ouvrir en agissant sur une poignée. La dépression produite se transmet à un appareil à membrane qui met en branle un sifflet. Une cloche, placée sur le pavillon de la voiture, indique d'où est parti l'appel; la poignée ne peut être remise en place que par l'intermédiaire du mécanicien. Le frein se serre graduellement si le sifflet ne fonctionne pas. La Compagnie des chemins de fer de P.-L.-M. a modifié le frein Westinghouse pour le rendre modérable et l'appliquer aux fortes déclivités de son réseau. Au frein automatique ordinaire est adjointe une seconde conduite, dite « modérable », avec robinet de manœuvre spécial et doubles valves. La double valve placée sous chaque véhicule permet d'isoler le frein automatique du frein modérable. Il y a serrage quand la conduite modérable contient de l'air comprimé. On peut, au moyen de cette conduite, annuler l'action du frein automatique, en cas de serrage intempestif, en envoyant l'air avec un excès de pression de 3 kilogr. La contre-vapeur est employée pour les machines.

Le *frein français Wenger*, en usage sur les lignes d'Orléans et de l'Etat, est un frein automatique et modérable. La pompe ne diffère guère de celle du Westinghouse que par la disposition des tiroirs du moteur.

Une fente se produisant sur un raccord en caoutchouc peut déterminer une fuite d'air comprimé et un serrage accidentel. C'est pourquoi les compagnies, par une circulaire ministérielle du 14 mars 1884, ont été invitées à expérimenter des accouplements métalliques. Les freins à air arrêtent dans le tiers de l'espace nécessaire à la moyenne des freins à main. On obtient des arrêts assez doux quand la pression de frottement de sabots est 0,8 du poids du train. La longueur de l'arrêt varie comme le carré de la vitesse du train au moment du serrage. Avec les freins à air comprimé, on a constaté des arrêts de 214 mètres, 160 mètres et 148 mètres pour des vitesses respectives de 88 kilom., 65 kilom. et 34 kilom. La transmission du serrage d'une voiture à l'autre demande un temps appréciable. Pour des trains de 12 et 24 voitures, la durée du serrage complet est respectivement 3 secondes et 5 secondes environ. La durée de desserrage est plus longue pour les freins à vide que pour les freins à air comprimé, parce que la rentrée d'air ne se produit dans la conduite que par les extrémités. Le frein Wenger, beaucoup plus simple que le frein modérable P.-L.-M., donne de bons résultats, mais il est trop récent pour être jugé et il vient un peu tard pour être adopté par certaines compagnies.

Tous ces freins laissent à désirer au point de vue de l'instantanéité du serrage des sabots dans toute la longueur du train; on a pensé à employer l'électricité comme moteur. M. Achard a présenté, vers 1860, un *frein électrique* qui a été expérimenté sur la ligne de l'Est et qui fonctionne actuellement sur la ligne des chemins de fer de l'Etat. Ce frein continu, qui a été très remarqué à l'Exposition d'électricité de 1881, a été rendu automatique et modérable. C'est un frein à chaîne. L'arbre d'enroulement suspendu au châssis parallèlement à l'essieu, forme le noyau d'un électro-aimant dont les pôles, constitués par des frettes en fer, sont disposés en regard de manchons rapportés sur l'essieu. Le passage d'un courant aimantant l'électro applique les frettes contre les manchons et l'entraînement se produit. La chaîne, s'enroulant autour de la partie centrale du noyau, actionne les leviers de la timonerie et détermine le serrage des sabots. Le courant est produit par une machine Gramme, reliée à un moteur Brotherhood; primitivement, on employait des accumulateurs Planté avec des piles. Deux conducteurs amènent le courant aux électros montés en dérivation. La modérabilité du frein, obtenue dans des limites trop restreintes par des variations de vitesse de la machine, a été réalisée très ingénieusement sur la ligne de l'Etat, par un commutateur. Grâce à cet appareil, le mécanicien peut diminuer la puissance attractive de l'électro et l'énergie du serrage, en dirigeant le courant dans une ou plusieurs résistances disposées dans la boîte du commutateur; il peut aussi produire un desserrage immédiat par l'extra-courant de rupture. Les chocs sont amortis par des ressorts à boudin

intercalés dans les chaînes. Le frein électrique Achard, appliqué à des trains express, arrête plus lentement que les freins à air; il convient parfaitement aux longs trains de marchandises. Une circulaire ministérielle du 13 septembre 1880 a prescrit aux compagnies de munir de freins continus, placés sous la main du mécanicien et des gardes-freins, sans préjudice de l'emploi normal de la contre-vapeur, tous les trains de voyageurs dont la vitesse de pleine marche atteint 60 kilom.; elle a fixé un délai de deux ans pour la transformation du matériel. Une circulaire du 7 décembre 1882 a constaté que les expériences faites sur les freins pneumatiques et électriques n'avaient pas abouti à l'adoption d'un type définitif et a insisté pour que, dans un délai d'un an, les véhicules dans les trains express fussent munis d'un frein continu, et, autant que possible, automatique. Enfin, par une circulaire du 29 mars 1886, les compagnies ont été invitées à pourvoir de freins continus, dans un délai de deux ans, tous les trains de voyageurs, y compris les trains omnibus. Plusieurs compagnies ont déjà adapté les freins continus aux trains de banlieue et ont pu, de la sorte, faire croître la vitesse moyenne en même temps que la sécurité.

— *Frein funiculaire*. Le frein imaginé par le capitaine *Lemoine* est destiné à remplacer le frein mécanique dans les voitures traînées par des animaux. Ce frein, adopté par la Compagnie générale des Omnibus, pour ses omnibus et ses tramways, consiste en une corde enroulée sur chaque moyeu de roue et fixée par un bout à la traverse porte-sabots, et par l'autre à un palonnier. Le cocher, en tirant sur une chaîne, peut fixer le palonnier et provoquer ainsi l'enroulement de la corde et le serrage des sabots. Il produit la traction de la chaîne au moyen soit d'une pédale pour les arrêts instantanés, soit d'un levier à cadran pour les serrages gradués et prolongés.

** **FREMIET** (Emmanuel), sculpteur français, né à Paris en 1824. — On vit de cet éminent artiste, au Salon de 1878, une figure en marbre de *Saint Grégoire de Tours*, destinée au Panthéon, et, dans le bassin du Trocadéro à l'Exposition universelle, une sculpture décorative monumentale, *l'Eléphant*. Deux statuettes, *Saint Michel* et *Un spadassin*, représentèrent au Salon de 1879 M. Fremiet, qui exposait l'année suivante *Hommage à Corneille* et *Capture d'un jeune éléphant*; en 1881, *le Grand Condé*, statuette équestre, et le monument élevé à la mémoire de *Miss Jenny*; en 1882, *Stefan-al-Mare*, prince de Moldavie, statue équestre en bronze, élevée par souscription nationale par la ville d'Iassy (Roumanie), et *Charles V*, pour la Bibliothèque nationale. L'artiste manifesta hautement son ingéniosité à interroger l'histoire, dans *le Porte-falot à cheval du* xve *siècle*, destiné au péristyle de la salle des Fêtes de l'Hôtel de ville (1883), et on trouve une belle énergie dans le groupe où M. Frémiet figure, en 1885, la *Lutte d'un ours avec un homme de l'âge de pierre, qui veut lui ravir ses petits*. La bête s'arc-boute, agite comme des bras ses pieds de devant, dont les griffes, ouvertes en éventail, viennent se poser terriblement sur les épaules de son adversaire. Si la critique se borna à signaler *les Chiens courants* et *les Lévriers* au Salon de 1886, M. Fremiet remportait en 1888 la médaille d'honneur avec un groupe intéressant et curieux *le Gorille* (v. ce mot). Le Salon de 1888 a montré de l'artiste *l'Aïeul*, statue équestre en bronze argenté, et *l'Incroyable*, statuette également en bronze argenté. Ajoutons que M. Fremiet a été promu, en 1878, officier de la Légion d'honneur.

** **FREMY** (Edmond), chimiste français, né à Versailles le 28 février 1814. — Ce savant a installé au Muséum d'histoire naturelle de Paris un laboratoire de chimie où l'enseignement est complètement gratuit. Il a continué ses intéressantes recherches de chimie minérale et organique. On lui doit, outre ce que nous avons cité : la découverte de l'acide méta-antimonique, l'emploi du méta-antimoniate de potasse comme réactif des sels de soude, des travaux sur les fluorures et sur le fluor, sur le platine, les combinaisons de l'or, l'acide stannique, l'acide silicique le cobalt, la production artificielle des pierres précieuses. En chimie organique et physiologie, M. Fremy a trouvé de nouveaux acides gras, l'oléine; il a étudié l'acide tartrique, l'acide et la fermentation lactiques, la saponification sulfurique, les tissus végétaux, la cellulose, la chlorophylle, la houille, la composition des os, celle de l'albumine, des muscles. Pendant le siège de Paris, il a recommandé l'osséine comme aliment. Enfin il a contribué aux progrès des industries chimiques; nous citerons, en particulier, ses essais pour préparer l'acide sulfurique à l'aide du sulfate de chaux, pour décomposer l'acide chlorhydrique par l'air; l'étude des fonctions de la tour de Gay-Lussac dans la préparation de l'acide sulfurique; etc. M. Fremy publie, depuis 1882, l'*Encyclopédie chimique* (v. ce mot), en collaboration avec plusieurs savants. On lui doit de plus : *le Guide du chimiste, répertoire de documents théoriques et pratiques à l'usage des laboratoires de chimie pure et de chimie industrielle*, avec A. Terreil (1885, in-8°). En 1875, ce savant a été président de l'Académie des sciences, et en 1879, nommé administrateur du Muséum.

FRENDAH, ville berbère et poste militaire de l'Algérie, département d'Oran, à 243 kilom. au sud-est d'Oran, à 1.031 mètres d'altitude; 340 hab. Frendah se trouve dans la partie supérieure du bassin de la Mina, sur les limites des Hauts-Plateaux et du Tell; c'est une des clefs du pays des chotts. Chef-lieu d'une commune mixte de 14.200 hab., elle possède un bureau arabe, une école mixte, des casernes d'infanterie et de cavalerie, des magasins, un hôpital. Il s'y tient un marché arabe important de laines, céréales, moutons, plumes d'autruche, tapis et haïcks. La ville est entourée de vastes forêts de chênes verts, de thuyas et de pins d'Alep. Les caravanes du Sud viennent chaque année à Frendah pour échanger leurs produits contre ceux du Tell. Les environs offrent d'immenses pâturages avec d'innombrables troupeaux de moutons et des chevaux admirables.

FRENZEL (Karl-Wilhelm), romancier et journaliste allemand, né à Berlin le 6 décembre 1827. Après être sorti de l'université, où il avait spécialement suivi les cours de philosophie et d'histoire, il collabora aux « Entretiens du foyer domestique », de Gutzkow, feuille dont il prit la direction de 1863 à 1864, entra au « National Zeitung », où il est chargé depuis 1862 de la critique théâtrale, et collabora aussi au « Deutsches Museum ». On lui doit en outre : *les Poètes et les Femmes*, étude de critique fantaisiste (1859); *Mélusine*, roman (1860); *Veritas* (1861); *les Trois Grâces* (1862), autres romans; *le Pape Ganganelli* (Berlin, 1864, 3 vol.); *Watteau* (Hanovre, 1864); *Charlotte Corday* (1864), études semi-historiques; *Bustes et Portraits* (1864), articles de critique, auxquels font suite : *Nouvelles Etudes* (1868); *Sur la terre des aïeux* (1866); *Au siècle d'or* (1870, 4 vol.); *la Pucelle* (1871); *Lucifer*, roman dont le sujet est tiré de l'histoire de Napoléon (Leipzig, 1873, 5 vol.); *Guerres allemandes* (1873); *l'Enigme de la vie* (1875, 2 vol.); *Renaissance et rococo* (Berlin, 1876); *Dramaturgie berlinoise* (Hanovre, 1877, 2 vol.); *Madame Vénus* (Stuttgart, 1880); *les Frères et sœurs* (Berlin, 1881).

** **FREPPEL** (Charles-Emile), prélat, écrivain et député français, né à Obernai (Bas-Rhin) le 1er juin 1827. — Candidat malheureux à Paris en 1871, M. Freppel entra à la Chambre en 1880, comme député de Brest, au moment de l'exécution des décrets sur les congrégations religieuses. Dans la discussion qui eut lieu à ce sujet, M. Freppel chercha, mais en vain, à faire infliger un blâme au ministère. Il s'associa également à l'opposition faite par la droite aux projets de loi sur l'enseignement primaire. En 1881, M. Freppel fut réélu député de la 3e circonscription de Brest. Dans la session de 1882, il parla contre le rétablissement du divorce et la loi sur l'enseignement secondaire, qu'il déclarait être une attaque directe contre la religion; dans celle de 1883, contre la loi municipale, dans laquelle il voulait faire inscrire, parmi les dépenses obligatoires, l'indemnité de logement aux ministres des cultes et les secours aux fabriques. Diverses interpellations sur le régime économique de la France, sur la politique intérieure du gouvernement, sur les projets de loi relatifs au recrutement, sur les propriétés des congrégations, etc., ont été pour M. Freppel autant d'occasions de prendre la parole et d'attaquer systématiquement la République. Mais il convient de reconnaître que toutes les fois qu'il s'agit de l'honneur de la France et de son drapeau, M. Freppel a le courage de mettre le patriotisme au-dessus de l'esprit de parti. M. Freppel parle alors comme un Français, dont la conscience éclairée et saine sait sacrifier ses passions à la grandeur de son pays. Après avoir eu avec le ministre des Cultes un long débat à propos de l'administration de sa caisse diocésaine, il fut réélu député du Finistère en 1885. Son activité à l'intérieur comme au dehors de la Chambre ne se ralentit pas. Dès la rentrée, il fait un grand discours contre la loi sur les récidivistes, et, le 1er septembre 1885, il prononce à Amiens l'oraison funèbre de l'amiral Courbet, un de ses meilleurs morceaux oratoires. Le prélat ne signa pas le manifeste du 2 septembre 1885 des députés monarchistes contre la République; mais il y a lieu de croire que c'était parce qu'il le trouvait trop timide, comme le prouverait l'incident qui s'éleva en décembre 1885 entre lui et l'archevêque de Rouen. Appartenant quelque peu au catholicisme libéral, M. Thomas avait, dans un discours prononcé au congrès des catholiques, donné une chaleureuse adhésion aux doctrines conciliantes développées par le pape Léon XIII relativement aux rapports entre l'Eglise et les gouvernements. M. Freppel interdit dans son diocèse la publication de ce discours, atteignant ainsi à la fois un collègue et le pape. La chose fit un certain bruit, et M. Freppel fut frappé de deux monitoires de Rome. En politique, citons encore de M. Freppel plusieurs discours en faveur des crédits du Tonkin (décembre 1885); contre la séparation de l'Eglise et de l'Etat (janvier 1887); contre l'obligation de servir pour les séminaristes (juin 1887). Lors de la démission de M. Jules Grévy, M. Freppel se prononça hautement pour la candidature de M. Ferry à la présidence de la République. En 1888, l'évêque d'Angers parla sur le surmenage intellectuel, sur le recrutement de l'armée, et déposa un projet de loi contre le duel. Il a publié, outre des brochures : *Œuvres* (1880-1883, 8 vol. in-8°); *Œuvres polémiques* (1881-1887, 9 vol. in-8°); *la Révolution française* (1889, in-8°).

** **FRÈRE** (Charles-Théodore), peintre français, né à Paris en 1815. — Il est mort le 24 mars 1888. Dans la dernière période de sa vie, cet artiste a peint exclusivement des scènes orientales : *le Nil, le soir; le Désert à midi* (1878); *Désert de Palmyre; Bazar Roumeyleh, au Caire* (1879); *Jérusalem, vue de la vallée de Josaphat* (1881); *le Simoun; le Matin, environs du Caire* (1882); *le Caire, côté Nord* (1883); *le Nil, à Nagadi* (1884); *Pyramides et plaine de Gyzeh; Rue de Boulak, au Caire* (1885); *Gyzeh, environs du Caire* (1886).

** **FRÈRE** (Pierre-Edouard), peintre français, frère du précédent, né à Paris en 1819. — Il est mort à Ecouen le 24 mai 1886. Parmi les dernières productions de cet artiste nous citerons : *Porche de l'église Saint-Paul, à Anvers; l'Exercice* (1880); *l'Hôtel de Heaume à Paris; Châtaigniers à Blémur* (1881); *l'Eau bénite* (1882); *le Cidre du pauvre* et *Avant d'entrer* (1883); *la Soupe* et *le Lever* (1884); *Un bivouac* et *le Fournil* (1885); *Scène d'intérieur* et *le Frère aîné* (1886). — Son fils et élève, Charles-Edouard FRÈRE, expose au Salon, depuis 1861, des chevaux, des ateliers, des intérieurs d'écurie ou de maréchalerie, etc. Il a obtenu une 3e médaille en 1883.

. **FRÈRE** (sir Edouard BARTLE-), administrateur anglais. V. BARTLE-FRÈRE.

* **FRÈRE-ORBAN** (Hubert-Joseph-Walter), homme politique belge, né à Liège le 22 avril 1812. — Les luttes parlementaires dont la Belgique a été le théâtre depuis 1876 ont mis en une vive lumière les qualités d'homme d'Etat de M. Frère-Orban, chef du libéralisme doctrinaire. En 1876, il appuya la libre collation des grades académiques et la liberté absolue des études; dans cette circonstance, il fut abandonné d'une partie de ses amis politiques, et se vit soutenu par la droite entière. Après la défaite des catholiques en juin 1878, M. Frère-Orban, chargé de la formation d'un cabinet, prit la présidence du conseil et le portefeuille des Affaires étrangères; il mit alors à exécution les réformes, qu'il avait toujours réclamées dans l'opposition, entre autres la laïcisation des écoles. Cette loi, qualifiée de « loi de malheur » par les cléricaux, fut immédiatement l'objet des plus vives attaques de la part du clergé belge. Le pape invitait ostensiblement les évêques à la conciliation, mais secrètement il les encourageait à la résistance. Cet état de choses ne pouvait durer, et, le 5 juin 1880, l'ambassadeur de Belgique au Vatican fut rappelé. Constamment d'accord avec le parti des jeunes libéraux, il refusa cependant d'accorder le suffrage universel qu'ils réclamaient, mais promit une extension du droit électoral. Les élections du 10 juin 1884 ayant donné la majorité dans la Chambre au parti clérical, M. Frère-Orban dut se retirer. Comme chef de l'opposition, il parla contre le rétablissement de l'ambassade au Vatican et la nouvelle loi scolaire. Lors des débats sur le budget de 1886, il attaqua avec violence la politique générale du gouvernement, tout en le félicitant lorsque celui-ci demanda un crédit de 43.000.000 de francs pour des travaux publics qui devaient occuper de nombreux ouvriers (5 mai 1886); il proposa en même temps la réunion d'une commission parlementaire pour l'examen de la situation des ouvriers dans l'industrie. Il a publié : *De l'abus des boissons enivrantes* (Bruxelles, 1868, in-8°); *la Question monétaire; Examen du système et des effets du double étalon* (1874, in-8°).

Frères Zemganno (LES), par M. Edmond de Goncourt (1879, in-18). Ce roman, construit d'après les dernières théories de l'école naturaliste, en résume admirablement les tendances; il n'a aucune action, et sa dernière page pourrait tout aussi bien être la première s'il avait plu à l'auteur de prendre les choses à l'endroit même où il les laisse. Deux frères, deux saltimbanques, unis de la plus tendre amitié, Gianni et Nello, luttent longtemps, pour vivre, dans une petite troupe de nomades où l'on ne mange pas tous les jours. La troupe se disloque et les deux frères passent en Angleterre, où l'étude qu'ils font des clowns et de leurs exercices excite leur émulation. Nello, l'aîné, est devenu un gymnaste d'une belle force. Ils sont engagés tous deux au Cirque, à Paris, et Nello étudie en secret un saut prodigieux, de quatorze pieds de haut, qui doit lui conquérir le public, leur donner à tous deux de la gloire, ou tout au moins assurer leur existence. Il le réussit très bien. A la représentation, par suite d'une machination ourdie contre lui par une Américaine, qui lui en veut, il manque son coup, tombe et se brise les membres. Le voilà condamné à ne plus travailler jamais. Gianni veut continuer, pour qu'ils puissent vivre; mais un regard douloureux que lui jette Nello, pendant qu'il se fait applaudir, lui fait comprendre quelle jalousie ronge son malheureux frère, réduit désormais à le regarder, et il renonce, lui aussi, à se montrer en public. Ce dénouement n'en est pas un, puisqu'il nous resterait à savoir comment, après cela, Gianni et Nello se tirèrent d'affaire; mais, dans la vie, rien ne finit, rien ne commence et, pour être exact, le roman doit être conforme à la vie.

Les *Frères Zemganno*, malgré ce manque voulu d'action, sont cependant loin d'être dépourvus d'intérêt. Les épisodes qui se suivent, sans être autre chose que les divers incidents dont se compose la vie des deux frères, donnent une idée juste des tribulations de ces pauvres saltimbanques, errant çà et là dans leur charrette attelée d'une maigre haridelle, et n'ayant pas toujours de quoi faire bouillir la marmite. Les types de l'impresario, *il signor Tommaso Bescapié*, qui est un peu de tout et réussit également dans le chant et dans la cuisine; du pitre Agapit Cochegru, sournois et lâche; de l'hercule Rabastens; de Stephanida, la Bohémienne; de la Talochée, bonne fille, qui, voyant la détresse de la troupe, veut absolument apprendre à avaler des poulets crus et des cigares, sont amusants et projettent des silhouettes d'une grande netteté. La touchante amitié des deux frères attache aussi et on les suit avec émotion dans leur lamentable odyssée. « Cette année, dit l'auteur dans sa préface, je me suis trouvé dans une de ces heures de la vie vieillissantes, maladives, lâche devant le travail poignant et angoisseux de mes autres livres, en un état de l'âme où la vérité trop vraie m'était antipathique à moi aussi, et j'ai fait cette fois de l'imagination dans un rêve mêlé à du souvenir. » Ce rayon d'idéal suffit pour faire des *Frères Zemganno* une œuvre à part, au milieu des autres romans naturalistes.

* **FRERICHS** (Frédéric-Théodore), médecin allemand, né à Aurich (Hanovre) en 1819. — Il est mort à Berlin le 14 mars 1885. En 1878, il avait fondé avec le professeur Leyden la *Revue de médecine interne*, où il publia un remarquable travail sur le *coma diabeticum*; plus tard, il institua à Wiesbaden le congrès de médecine interne (1882), qui se réunit chaque année. M. Frerichs a beaucoup contribué à introduire dans la médecine les méthodes scientifiques rigoureuses; sa réputation de praticien s'étendait bien au delà des limites de l'Allemagne.

FRESCALY (Marcel), pseudonyme du lieutenant Palat.

FRESCHEVILLE (Joseph-Anatole BOSQUILLON DE), général et homme politique français, né à Saint-Esprit (Landes) le 23 février 1823. Elève de l'Ecole polytechnique en 1843, il devint capitaine d'artillerie en 1854 et fit la campagne de Crimée, ainsi que celle du Mexique, pendant laquelle il obtint le grade de chef d'escadron (1866). Après la guerre franco-allemande, où il servit dans l'armée de Bazaine, il fut attaché à l'état-major du 1er corps d'armée, et, promu au grade de colonel en 1876, il reçut le commandement du 27e d'artillerie. En 1882, il fut nommé général de brigade et devint chef de la 4e brigade d'infanterie du 1er corps d'armée, à Saint-Omer. Il prit sa retraite en février 1885. Aux élections générales du 4 octobre 1885, où sa candidature eut l'appui des partis monarchiques, il fut élu député par le département du Nord.

FRESCO, rivière de la côte du golfe de Guinée, sur la côte d'Ivoire, à 260 kilom. au nord-est du cap des Palmes et à 400 kilom. au nord-ouest du cap des Trois Pointes. Son embouchure seule a été explorée.

* **FRESENIUS** (Charles-Remi), chimiste allemand, né à Francfort-sur-le-Mein le 28 décembre 1818. — En 1868, une station de recherches de chimie agricole et particulièrement d'œnologie fut jointe à son laboratoire. En 1881, son fils, Henri FRESENIUS, lui succéda dans la direction de cette station. Le laboratoire de Fresenius, qui a été agrandi en 1876, est surtout fréquenté par des étudiants qui se destinent à la chimie industrielle. Les recherches de Fresenius ont porté sur toutes les parties de la chimie, en particulier sur l'analyse des corps inorganiques. Son *Traité d'analyse chimique* a été traduit en français par Forthomme et le docteur A. Gautier. On lui doit encore : *Guide pratique pour reconnaître et pour déterminer le titre véritable et la valeur commerciale des potasses, des soudes, des cendres, des acides et des manganèses*, en collaboration avec Will (Heidelberg, 1843), traduit en français par le docteur G.-W. Bichon (1870) et *Histoire du laboratoire de chimie de Wiesbaden* (Wiesbaden, 1873).

. **FRESNEAU** (Armand), homme politique français, né à Redon (Ille-et-Vilaine) en 1822. — Lors du renouvellement partiel du Sénat, le 5 janvier 1879, il fut élu dans le Morbihan par 195 voix sur 327 électeurs et fut réélu par le même département aux élections sénatoriales du 5 janvier 1888. Il a constamment voté avec la minorité monarchiste.

FREY (Henri), médecin allemand, né à Francfort-sur-le-Mein le 15 juin 1802, prit ses grades à l'université de Gœttingue en 1847 et enseigna à partir de l'année suivante l'anatomie à la Faculté de médecine de Zurich, puis la zoologie à l'Ecole polytechni-

que de cette ville, dès sa fondation. Il a publié, avec R. Leuckart : *Anatomie des animaux invertébrés*, formant le tome II du *Traité de zootomie*, de R. Wagner (Leipzig, 1847); *Contributions à la connaissance des animaux invertébrés* (Brunswick, 1847); puis *Traité d'histologie et d'histochimie de l'homme* (Leipzig, 1859), traduit en français par Spillmann; *le Microscope* (1863), traduit en français par Spillmann; *Principes d'histologie* (1875). Enfin, en histoire naturelle, on lui doit : *les Tinées et les ptérophores de la Suisse* (Zurich, 1856) et *les Lépidoptères de la Suisse* (Leipzig, 1880).

FREY (Jacob), écrivain suisse, né à Gontenschroyl (canton d'Argovie) le 13 mai 1824, mort à Berne le 30 décembre 1875. Rédacteur en chef du « Messager suisse » à Aarau, puis de la « Gazette de Berne », il se fixa à Aarau, où il s'adonna complètement à la littérature. Frey fut l'un des nouvellistes les plus originaux de la Suisse. Ses contes, pleins de fraîcheur et de sentiment, sont des modèles du genre. Nous citerons de lui : *Entre le Jura et les Alpes* (1858); *Tableaux de la Suisse* (1864) et *Nouveaux Tableaux de la Suisse* (1877).

FREY (Frédéric-Hermann), poète et auteur dramatique allemand, né à Spire le 18 juin 1839. Après avoir fait ses études à Munich, il entra dans l'armée bavaroise, devint officier en 1859, donna sa démission en 1867 et se fixa à Munich. Ses œuvres sont remarquables par le mouvement lyrique, l'originalité de la forme et la finesse du sentiment; mais le tempérament dramatique lui fait défaut et son style a peu d'ampleur. Il a publié sous le pseudonyme de **Martin Greif** : *Gedichte* (poésies, 1868); *Hans Sachs*, drame lyrique (1868); *Corsiz Ulfeldt*, tragédie en cinq actes (Vienne, 1876); *Néron* (Vienne, 1877); *Marino Falieri* (Vienne, 1879); *le Prince Eugène*, pièce nationale autrichienne; *le Retour de Walther von der Vogelweide dans sa patrie*, comédie. Parmi ses pièces représentées, mais non parues en librairie, nous citerons : *Bayard* (1869); *l'Amour au-dessus de tout* (1876); et *Francesca da Rimini* (1877).

FREY (Henri-Nicolas), colonel d'infanterie de marine, né le 9 janvier 1847. Il entra en 1866 à Saint-Cyr, d'où il sortit en 1868 comme sous-lieutenant dans l'infanterie de marine; lieutenant en 1870, capitaine en 1874, chef de bataillon en 1880 et lieutenant-colonel en 1884, c'est après son expédition du Sénégal qu'il fut promu au grade de colonel au mois de juin 1888. Lorsque fut décidée, au mois d'août 1885, la campagne dans le haut Sénégal et le haut Niger, le lieutenant-colonel Frey reçut le commandement supérieur de l'expédition. Parti de Bordeaux le 20 octobre 1885, il arriva à Saint-Louis le 30 et le 6 novembre il prenait passage avec ses officiers sur l'aviso la « Salamandre », à destination de Bakel. Aussitôt débarqué, il organisa sa petite colonne expéditionnaire, une poignée d'hommes, et parcourut cette longue ligne d'étapes qui va de Kayes à Bamakou, ayant devant lui une des armées de Samory; sur sa gauche, le sultan Ahmadou-Scheïkou, menaçant et campé à petite distance de Kite; derrière lui le marabout Mahmadou-Lamine, dont il fallait surveiller les agissements. Après une marche d'une grande hardiesse, à travers un pays inconnu, le colonel Frey tombe sur le campement du rusé Kamory, frère de Samory, le met en déroute, le poursuit l'épée dans les reins et détruit si bien son armée que Samory demanda la paix. De là, la colonne pousse au Niger, mais l'orage gronde sur ses derrières; Ahmadou-Scheïkou est tenu en respect par nos succès, mais Mahmadou-Lamine a profité de la mort du roi de Bondou pour soulever le pays, attirer à lui les Sarakocolais des deux rives du Sénégal et mettre le siège devant Bakel. C'est alors que le colonel Frey se retourne pour lui faire tête, rassemble ses petits contingents à Kayes et commence contre le faux prophète une longue et difficile campagne dont le résultat fut de forcer enfin Lamine à se retirer sur la Gambie, réduit à l'impuissance et abandonné de ses partisans. Mais ce ne fut qu'au prix de pertes énormes que de tels succès avaient été remportés, car la colonne expéditionnaire avait perdu en quelques mois le tiers de son effectif. Dans un ouvrage intitulé : *Campagne dans le haut Sénégal et dans le haut Niger* (1888, in-8°), le colonel Frey retrace en véritable lettré, de la façon la plus dramatique et la plus imagée, la laborieuse campagne accomplie sous ses ordres en 1885-1886.

FRÉYALITE s. f. (fré-ia-li-te). Minéral analogue à la thorite, trouvé par Esmark à Brevig (Norvège). La fréyalite a une densité variant de 4,06 à 4,17; elle est brune avec éclat résineux et raye le verre.

** **FREYCINET** (Charles-Louis DE SAULCES DE), homme d'Etat français, né à Foix (Ariège) le 14 novembre 1828. — Lors de la formation du ministère Dufaure (13 décembre 1877), M. de Freycinet prit le portefeuille des Travaux publics. Aussitôt son entrée en fonctions, il soumit au président de la République, Mac-Mahon, un projet de décret instituant six commissions techniques et administratives chargées de préparer l'achèvement du réseau ferré d'intérêt général et de définir du même coup le réseau d'intérêt local (2 janvier 1878). Ensuite, après un voyage d'études dans le Nord et l'Ouest, il fit signer, le 15 janvier 1879, un second décret instituant cinq commissions techniques et administratives chargées de dresser, pour chacun de nos grands bassins, le programme des travaux nécessaires tant pour améliorer les ports de commerce et le réseau des voies navigables, que pour compléter ce réseau. Au point de vue financier, il s'agissait d'exécuter pour 3.000.000.000 de nouvelles voies ferrées et 1.000.000.000 de nouvelles voies navigables, de façon à étendre dans une large mesure les deux réseaux de voies de communication. Ces travaux considérables devaient être exécutés en dix ans. Depuis vingt-cinq ans, les grandes compagnies de chemins de fer avaient dépensé une somme de 10.000.000.000, ce qui avait constitué une charge annuelle de 400.000.000; l'idée de M. de Freycinet était de ne pas dépasser cette charge annuelle de 400.000.000, à laquelle, suivant un projet de M. Léon Say, on ferait face d'abord en distrayant 25.000.000 sur les 170.000.000 que le remboursement à la Banque de France rendrait bientôt disponibles, puis en émettant à l'exemple des grandes compagnies des obligations 3 pour 100 amortissables à long terme. Ce vaste plan rencontra de nombreux et zélés approbateurs, mais souleva, d'autre part, de vives critiques, en raison des dépenses qu'il entraînait. Les adversaires en vinrent aux mains le 7 mars, lors de la discussion d'un projet qui était un premier pas vers l'exécution du « plan Freycinet » et qui portait approbation de conventions conclues avec les compagnies de chemins de fer pour le rachat de 754 kilom. de lignes d'intérêt local et de 1.861 kilom. d'intérêt général. Le ministre des Travaux publics, en qui se révéla en cette circonstance un orateur d'affaires de premier ordre, obtint gain de cause devant la Chambre, puis devant le Sénat. Dès le 27 mai, le « Journal officiel » publia les décrets relatifs à l'organisation administrative et financière des chemins de fer rachetés. Après l'élection de M. Grévy à la présidence de la République, M. de Freycinet conserva dans le ministère Waddington le portefeuille des Travaux publics (février 1879), et, à la chute de ce ministère, il fut lui-même chargé d'en constituer un nouveau. En acceptant ce mandat, M. de Freycinet songea à fortifier l'union des gauches et à étendre la base du gouvernement par l'accession au pouvoir de l'union républicaine avancée, sans renoncer à la collaboration du centre gauche; mais il se heurta aux répugnances des uns, aux exigences des autres, et, au lieu d'embrasser toute la gauche, le cabinet qu'il constitua le 28 décembre s'appuya sur les seuls modérés. M. de Freycinet passa aux Affaires étrangères. Le 12 février, il combattit devant la Chambre la proposition d'amnistie plénière déposée par Louis Blanc, alléguant qu'une pareille résolution, avant d'être inscrite dans la loi, devait être déjà prise par l'opinion publique, et qu'à son avis ce n'était pas le cas. Le mois suivant, lors de la discussion au Sénat du projet de loi sur l'enseignement supérieur, il monta à la tribune pour expliquer le véritable sens que le gouvernement attribuait au fameux article 7, rejeté à la suite d'un discours de M. Dufaure. L'article 7, disait en substance le ministre, était par lui-même une transaction sur les droits de l'Etat. Puisque le Sénat avait écarté cette transaction, il ne restait à l'Etat que le devoir d'appliquer les lois existantes. Les décrets du 29 mars montrèrent que M. de Freycinet n'avait pas tenu en vain un langage comminatoire. La politique intérieure du cabinet du 28 décembre était donc fermement républicaine; sa politique extérieure caractérisée par un désir sincère de paix et de conciliation.

A l'approche du 14 juillet, date fixée pour la célébration de notre fête nationale, M. de Freycinet, qui au mois de février avait repoussé l'amnistie, ne crut pas devoir attendre davantage pour déblayer le terrain parlementaire de cette question irritante au premier chef : il demanda à la Chambre l'amnistie pour les condamnés des insurrections de 1870 et 1871, ainsi que pour tous les crimes et délits politiques commis jusqu'au 19 juin 1880. « Ce n'est pas à votre justice, dit-il, que nous nous adressons, mais à votre clémence. » L'amnistie fut votée le 21 juin. Trois jours après, le Sénat, à qui de nombreuses pétitions avaient été adressées, fut appelé à se prononcer sur la légalité des décrets du 29 mars. M. de Freycinet exposa, avec une éloquence nette et ferme autant que concise, que les décrets avaient été la conséquence inéluctable du rejet de l'article 7; que, rendus par le gouvernement, ils étaient en réalité l'œuvre de ceux qui, malgré l'avertissement du cabinet, s'étaient obstinés à repousser la transaction proposée; que d'ailleurs les congrégations avaient été poussées à la résistance sans avoir au préalable sollicité l'autorisation légale. Après ces déclarations et d'autres faites en dehors du Parlement, ce ne fut pas sans surprise qu'on apprit que M. de Freycinet négociait à l'insu de ses collègues avec le saint-siège à l'effet d'obtenir la dispersion des jésuites et la soumission des autres congrégations. Le chef du cabinet, n'étant pas sur ce point d'accord avec ses collègues, dut donner sa démission (19 septembre 1880).

Durant l'année 1881, M. de Freycinet ne prit part aux délibérations du Sénat qu'à l'occasion du budget de 1882 et pour défendre son plan de travaux publics, dont l'exécution se poursuivait progressivement. Au renouvellement triennal du Sénat, le 8 janvier 1882, il fut élu dans les départements de la Seine, de l'Ariège, du Tarn-et-Garonne et dans l'Inde française; il opta pour la Seine. A la chute du cabinet Gambetta, il fut appelé à former le nouveau gouvernement et prit pour lui le portefeuille des Affaires étrangères (30 janvier); il donna celui des Finances à M. Léon Say, qui se prononça pour le ralentissement de l'exécution du « plan » de son collègue par ce programme catégorique : « ni émission de 3 pour 100 amortissable, ni conversion du 5 pour 100, ni rachat des chemins de fer ». Abordant ensuite l'organisation du protectorat français en Tunisie, le ministère déposa un projet tendant à créer dans la Régence des compagnies mixtes, un tribunal civil et une justice de paix, une école d'enseignement primaire supérieur et professionnel. Ce projet fut voté par 354 voix contre 110. Dans les affaires égyptiennes, le ministère Freycinet eut une conduite hésitante; il voulut continuer à s'entendre avec l'Angleterre, tout en ne heurtant pas l'opposition des autres puissances, Allemagne, Autriche, Russie et Italie. Cette conduite eut pour résultat l'occupation effective de l'Egypte par l'Angleterre (1882), la France se bornant à la protection du canal de Suez.

La discussion des conventions de 1883 avec les compagnies de chemins de fer amena à la tribune du Sénat M. de Freycinet, en tant qu'auteur du plan de travaux publics de 1878; il justifia son projet par cette considération que, si en 1878 il était en rapport avec la puissance financière de la France, l'accroissement des dépenses diverses votées par la Chambre depuis cette époque avait modifié la situation : la diminution des ressources budgétaires provenait de tout autre chose que de l'exécution des travaux publics. En janvier et juillet 1884, l'ancien ministre prononça dans le même sens de remarquables discours. Après la chute du cabinet Ferry, M. de Freycinet essaya de constituer un ministère; il n'y put parvenir, mais il accepta de M. Brisson le portefeuille des Affaires étrangères (6 avril 1885). A ce titre, il continua les négociations entamées avec la Chine par son prédécesseur et qui avaient abouti à la paix, ainsi que celles qui terminèrent l'expédition de Madagascar. Le 7 janvier 1886, il remplaça M. Brisson à la présidence du conseil et s'arrêta à une combinaison qui ouvrait le pouvoir à l'élément radical. Le premier acte de son administration fut la séparation de nos possessions d'outre-mer en pays de protectorat et colonies proprement dites (janvier 1886). Le mois suivant, il se rallia à l'une des propositions d'initiative parlementaire tendant à l'expulsion des prétendants, etc., et il promit, à l'occasion de la grève de Decazeville, la revision de la législation minière. A l'extérieur, il s'associa aux démarches pacifiques des puissances en Bulgarie, en Serbie et en Grèce, tout en refusant de prendre part aux mesures coercitives. Il obtint en avril 1886 du pape Léon XIII que le Vatican n'accréditât pas auprès du Tsong-li-Yamen un délégué apostolique, décision qui aurait eu pour effet de supprimer en fait le protectorat de la France sur les missions catholiques de la Chine. A l'intérieur, M. de Freycinet employa pendant onze mois la souplesse de son esprit subtil et les ressources de son talent à former sur chaque question une majorité qui s'émiettait le lendemain avec une régularité désespérante. On arriva ainsi à la discussion du budget; les crédits du ministère des Finances furent adoptés avec de notables réductions, mais, à la voix de MM. Colfavru, Raoul Duval et de Douville-Maillefeu, la Chambre repoussa les crédits relatifs aux sous-préfectures, et M. de Freycinet donna sa démission (3 décembre 1886). M. Grévy lui proposa de nouveau, en novembre 1887, de reprendre le pouvoir : il ne crut pas devoir l'accepter. Au Congrès de Versailles, réuni le 2 décembre pour élire un nouveau président de la République, un certain nombre de radicaux lui donnèrent leurs voix au premier tour, mais M. Sadi Carnot fut élu. M. de Freycinet se confina dans ses fonctions de sénateur jusqu'à ce qu'il acceptât le portefeuille de la Guerre dans le cabinet Floquet (3 avril 1888). A ce titre il soutint devant le Sénat le service de trois ans, il réorganisa sur de nouvelles bases le conseil supérieur de la guerre, et s'occupa activement de la question d'armement. Profitant des vacances parlementaires, M. de Freycinet visita les forteresses de l'Est et du Sud-Est et étudia sur le terrain les mesures propres à assurer la sécurité de ce côté de nos frontières. Enfin, il proposa à la Chambre l'unification de la solde des officiers des différentes armes, de manière à la relever dans une certaine mesure pour les grades inférieurs (octobre 1888).

* **FREYTAG** (Gustave), écrivain allemand, né à Kreuzbourg (Silésie) le 13 juillet 1816. — Il rentra en 1867 à la rédaction du « Messager de la frontière », où il resta jusqu'en 1870, puis il collabora à la nouvelle revue « Dans l'empire allemand ». Pendant la guerre franco-allemande, il fut attaché comme journaliste au quartier général du prince héritier de Prusse. Il assista aux combats de Wissembourg et de Wœrth, à la reddition de Sedan, et demanda aux troupes allemandes, dans un écrit demeuré célèbre, de ne pas abuser de la victoire. C'est pendant cette campagne que Freytag eut l'idée d'écrire un grand cycle de romans, qui parut plus tard sous ce titre général : *les Ancêtres* (*Die Ahnen*), et qui comprend : *Ingo et Ingraban* (1872); *le Nid des roitelets* (1874); *les Frères de la maison allemande* (1875); *le Roi Marcus* (1876); *les Sœurs* (1878); *D'une petite ville* (1880). L'idée fondamentale de cette histoire d'une famille à travers quinze siècles est que les actions et les travaux des ancêtres créent des devoirs et des droits aux descendants; c'est la seule influence héréditaire que reconnaisse M. Freytag. Le plus remarquable de la série est le premier volume dont les personnages sont des êtres tout primitifs, des Vandales établis en Thuringe. Depuis 1879, M. Freytag vit très retiré à Wiesbaden, tout entier à ses études. Pendant l'été, il habite le château de Siebben, auprès du duc de Cobourg, qui l'a nommé son conseiller intime en 1881. C'est un penseur profond, mélancolique et un esprit très délié qui sait à merveille faire revivre le passé. Son talent est plutôt épique que dramatique. A l'occasion du soixante-dixième anniversaire de sa naissance, le 13 juillet 1886, l'empereur ordonna qu'une statue du poète fut élevée aux frais de l'Etat dans la galerie nationale de Berlin. En 1886, a commencé la publication d'une édition complète des œuvres de M. Freytag, avec son autobiographie (*Gesammelte Werke*, Leipzig, 1886).

** **FREZZOLINI** (Erminia-Nencini, dame VIGOUROUX), cantatrice italienne, né à Viterbe en 1820. — Elle est morte à Paris en 1884. Après avoir été une des plus grandes artistes lyriques de son temps, elle finit tristement sa vie. Elle avait perdu avec sa voix la mémoire et l'intelligence, et n'était plus, depuis longtemps, que l'ombre d'elle-même.

FRIANT (Emile), peintre français, né le 16 avril 1863 à Dieuze (Meurthe). Venu à Nancy avec sa famille, pour échapper à l'annexion, il fréquenta à douze ans l'Ecole des Beaux-Arts de cette ville et eut pour premier maître M. Devilly. En 1878, il prenait part d'une façon remarquée au Salon de Nancy, et, en 1879, ayant obtenu une pension du département, il vint à Paris, où il entra à l'Ecole des Beaux-Arts, dans l'atelier de M. Cabanel. Il obtint une mention honorable au Salon de 1882, où il avait envoyé *l'Enfant prodigue* et *l'Atelier*. Ce dernier tableau, aux colorations harmonieusement argentines, à l'allure moderne, commença la renommée du jeune peintre. La critique accueillit encore avec faveur le tableau *Un peu de repos*, exposé en 1883. La même année, M. Friant remportait le second grand prix de Rome. Au Salon de 1884 une troisième médaille récompensait un charmant intérieur intitulé *Coin d'atelier* (v. ce mot), et l'année suivante, un *Portrait de femme*, très délicatement peint, faisait mettre l'artiste hors concours. Une bourse de voyage lui fut décernée après le Salon de 1886, où il avait envoyé deux *Portraits*. Des portraits représentèrent encore M. Friant au Salon de 1887, mais le tableau qui parut de lui en 1888, *les Canotiers de la Meurthe*, fut moins apprécié. En 1883, M. Roger Marx a consacré dans « l'Art » une étude à M. Friant.

FRICHTI s. m. (fri-chti). Fricot, dans l'argot des troupiers :

Avec ça, prévoyant comme trois majordomes,
Prodiguant au *frichti* ses soins intelligents.
Paul DÉROULÈDE.

FRICTOMÈTRE s. m. (frik-to-mè-tre — du lat. *frictio*, frottement, et du gr. *metron*, mesure). Appareil servant à mesurer par le frottement la valeur lubrifiante des huiles et des graisses.

FRIDA (Emile Bohuslaw), poète et écrivain tchèque, connu sous le pseudonyme de **Jaroslaw Vrchlicky**, né à Laun (Bohême) le 18 février 1853. Après avoir complété ses études à l'université de Prague, il passa deux ans en Italie, comme précepteur dans une grande famille (1875-1876). Tout jeune, il a traduit en langue tchèque des œuvres de Victor Hugo, de Leconte de Lisle, de Leopardi, de Dante, et il a publié une anthologie des poètes français contemporains. Parmi les poésies originales de ce fécond écrivain, qui excelle surtout dans le genre lyrique, nous citerons : *Des profondeurs* (1875); *Rêves de bonheur*; *Symphonies*; *l'Esprit et le Monde* (1878); *Eglogues et chants*, souvenirs d'amour; *Ce qui donne la vie* (1882) et *Sfinx* (1883). Ces deux dernières œuvres renferment alternativement des paysages et des réflexions philosophiques sur les légendes d'Egypte, d'Israël et de la Grèce. *Problèmes* et *Perspectives* sont ses compositions lyriques les plus récentes. Dans le domaine de la poésie épique, nous relèverons : *Mythes* (1878), en deux parties, dont la première ne renferme que des sujets patriotiques, la seconde des légendes étrangères, comme *Israfel*; *la Naissance de Sakuntala*; *la Mort d'Eschyle*; *Sandalfon*; *Marie l'Egyptienne*; *le Remords de don Juan*; *le Mythe du vin* et *Eloa*; puis viennent *Poésies épiques*; *Nouvelles Poésies épiques*; *Vittoria Colonna*; *Twardowski*. Ce remarquable poète s'est aussi essayé au théâtre dans *Julien l'Apostat*; *Drahomire*; *la*